



---

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES**  
**(non audité)**

---

**Blockchain Technologies ETF**

**30 juin 2020**



# Blockchain Technologies ETF

<b>ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b> (non audité)		
<b>Au</b>	<b>30 juin 2020</b>	<b>31 décembre 2019</b>
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements	7 484 838 \$	7 200 580 \$
Trésorerie	92 322	29 332
Dividendes et intérêts à recevoir	5 489	3 984
	<b>7 582 649</b>	<b>7 233 896</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>7 582 649 \$</b>	<b>7 233 896 \$</b>
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)</b>	<b>1 020 000</b>	<b>1 140 000</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>	<b>7,43 \$</b>	<b>6,35 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Blockchain Technologies ETF

<b>ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>		
<b>(non audité)</b>		
<b>Pour la période close le 30 juin</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Revenu</b>		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	30 330 \$	40 999 \$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	138 777	(662 192)
Gain (perte) de change net réalisé	1 702	192
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 015 747	2 663 400
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	199	(2 915)
Gain (perte) net sur les placements	1 186 755	2 039 484
<b>Revenu total (montant net)</b>	<b>1 186 755 \$</b>	<b>2 039 484 \$</b>
<b>Charges (note 5)</b>		
Frais de gestion	25 653 \$	31 622 \$
Retenues d'impôts	4 380	4 591
Coûts de l'information aux porteurs de parts	15 946	17 802
Honoraires d'audit	16 061	6 280
Honoraires des agents des transferts	4 132	8 807
Droits de garde et frais bancaires	26 729	32 560
Frais du comité d'examen indépendant	286	383
Droits de dépôt	19 923	20 672
Frais juridiques	14 883	12 525
Coûts de transactions (note 8)	20 192	20 981
<b>Total des charges</b>	<b>148 185</b>	<b>156 223</b>
Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)	(64 958)	(58 239)
<b>Total des charges (net)</b>	<b>83 227 \$</b>	<b>97 984 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>1 103 528 \$</b>	<b>1 941 500 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 4)</b>	<b>1,03 \$</b>	<b>1,47 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Blockchain Technologies ETF

<b>ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (non audité)</b>		
<b>Pour la période close le 30 juin</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>	<b>7 233 896 \$</b>	<b>7 021 524 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>1 103 528 \$</b>	<b>1 941 500 \$</b>
<b>Opérations sur parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	-	342 737
Rachat de parts rachetables	(754 775)	(599 270)
<b>Opérations sur parts rachetables, montant net</b>	<b>(754 775) \$</b>	<b>(256 533) \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	<b>7 582 649 \$</b>	<b>8 706 491 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Blockchain Technologies ETF

<b>TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE</b> (non audité)		
<b>Pour la période close le 30 juin</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 103 528 \$	1 941 500 \$
<b>Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie</b>		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	219	-
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(138 777)	662 192
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(1 015 747)	(2 663 400)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	(199)	2 915
Produit de la vente de placements	1 572 521	3 889 246
Achats de placements	(1 451 646)	(3 699 747)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	(1 306)	(9 931)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>68 593 \$</b>	<b>122 775 \$</b>
<b>Activités de financement**</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	-	1 780
Rachat de parts rachetables	(5 384)	(2 472)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(5 384) \$</b>	<b>(692) \$</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	63 209	122 083
(Gain) perte de change sur la trésorerie	(219)	-
Trésorerie à l'ouverture de la période	29 332	21 790
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>92 322 \$</b>	<b>143 873 \$</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie</b>		
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	24 445 \$	29 392 \$

\* Inclus dans les activités d'exploitation

\*\* Les flux entrants (sortants) nets ne tiennent pas compte des opérations non réglées en trésorerie (opérations en nature).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Blockchain Technologies ETF

<b>INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE</b>				
<b>(non audité)</b>				
<b>Au 30 juin 2020</b>				
<b>Nombre d'actions</b>	<b>Titre</b>	<b>Coût moyen (\$)</b>	<b>Juste valeur (\$)</b>	<b>% de l'actif net</b>
<b>ACTIONS</b>				
<b>Consommation discrétionnaire</b>				
15 938	Overstock.com, Inc.	272 331	615 152	8,1
3 307	Overstock.com, Inc., série A-1, priv.	-	-	-
		272 331	615 152	8,1
<b>Finance</b>				
143 352	Galaxy Digital Holdings Ltd.	221 481	220 762	2,9
		221 481	220 762	2,9
<b>Technologies de l'information</b>				
1 165	Accenture PLC, cat. A	252 674	339 602	4,5
122 572	Conduent Incorporated	811 701	397 705	5,2
2 065	DocuSign, Inc.	146 358	482 781	6,4
104 773	Eastman Kodak Company	340 015	317 195	4,2
1 151 748	HIVE Blockchain Technologies Ltd.	507 224	368 560	4,9
25 301	Infosys Limited, CAAE	343 229	331 808	4,4
3 736	Intel Corporation	235 986	303 458	4,0
1 948	International Business Machines Corporation	362 001	319 389	4,2
767	Mastercard Incorporated, cat. A	201 942	307 906	4,1
1 232	Microsoft Corporation	164 121	340 383	4,5
79 551	Net 1 UEPS Technologies, Inc.	480 875	328 315	4,3
4 405	Oracle Corporation	285 455	330 527	4,3
640 366	Pareteum Corporation	551 538	539 091	7,1
55 100	Riot Blockchain, Inc.	172 994	166 064	2,2
1 999	SAP SE, CAAE	298 723	379 938	5,0
8 254	Virtusa Corporation	436 951	363 847	4,8
1 129	Visa Inc., cat. A	196 471	296 078	3,9
77 826	Wipro Limited, CAAE	384 235	349 723	4,6
81 820	Xunlei Limited, CAAE	352 231	386 554	5,1
		6 524 724	6 648 924	87,7
<b>Total des placements</b>		<b>7 018 536</b>	<b>7 484 838</b>	<b>98,7</b>
<b>Autres actifs, moins les passifs</b>			<b>97 811</b>	<b>1,3</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>			<b>7 582 649</b>	<b>100,0</b>

# Blockchain Technologies ETF

## NOTES ANNEXES (non audité)

30 juin 2020

### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fonds Blockchain Technologies ETF (le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 31 janvier 2018 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 2 février 2018. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

L'objectif de placement du Fonds est de reproduire, dans la mesure du possible et compte non tenu des frais et des charges, la performance de l'indice Harvest Blockchain Technologies Index (l'« indice »). Le Fonds investit dans des actions d'émetteurs dont les activités sont liées, directement ou indirectement, au développement et à l'application des technologies de la chaîne de blocs et des registres distribués. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds détient ces titres<sup>1</sup> environ dans les mêmes proportions que l'indice, ou investit dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse qui répliquent le rendement de l'indice ou d'un de ses sous-ensembles. Le Fonds peut détenir différents instruments financiers dans son portefeuille, notamment des actions et des titres assimilables à des actions. Selon les conditions de marché, il peut investir une part importante de son actif dans de la trésorerie et des équivalents de trésorerie afin de préserver son capital.

### 2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. La publication de ces états financiers intermédiaires a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 17 août 2020.

### 3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

#### Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

#### Classement des parts rachetables

<sup>1</sup>Voir le prospectus daté du 7 janvier 2020 du Fonds.

# Blockchain Technologies ETF

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

## Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

## Opérations de placement et constatation des revenus

Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

## Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

## Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative à une date donnée correspond à la valeur totale de l'actif du Fonds, déduction faite de la valeur totale du passif, exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour où la Bourse de Toronto (TSX) est ouverte aux fins de négociation.

## Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période.

## Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.



# Blockchain Technologies ETF

## 4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles d'une catégorie représentant une participation indivise et égale dans l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts se négocient à la TSX sous le symbole HBLK. Au 30 juin 2020, le cours de clôture des parts était de 7,41 \$ (6,32 \$ au 31 décembre 2019).

### Souscriptions et rachats

Chaque jour de bourse, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB. Un jour de bourse désigne tout jour ouvrable de la TSX.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète généralement des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- (a) un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées;
- (b) un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant la période :

	Parts en circulation
<b>Total en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>1 340 000</b>
Parts rachetables émises	50 000
Parts rachetables rachetées	(90 000)
<b>Total en circulation au 30 juin 2019</b>	<b>1 300 000</b>
<b>Total en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>1 140 000</b>
Parts rachetables émises	-
Parts rachetables rachetées	(120 000)
<b>Total en circulation au 30 juin 2020</b>	<b>1 020 000</b>

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2020 s'est élevé à 1 068 077 parts (1 318 508 parts en 2019).

### Distributions

Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts réalisés. Toute distribution, le cas échéant, est versée en trésorerie à la fin de l'exercice.

## 5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

### Frais de gestion

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a droit à des honoraires correspondant à 0,65 % de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds (taxes en sus) par année.

### Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité

## Blockchain Technologies ETF

d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

### Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 2 771 \$ pour la période close le 30 juin 2020 (3 651 \$ en 2019) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

### Renoncations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des périodes closes les 30 juin 2020 et 2019. Pour la période close le 30 juin 2020, le gestionnaire a absorbé 64 958 \$ du total des charges du Fonds (58 239 \$ en 2019). Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

## 6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

### Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres. La propagation récente du coronavirus (COVID-19) a causé de la volatilité sur les marchés financiers et un ralentissement de l'activité économique à l'échelle mondiale, et ses conséquences sur la performance des placements du Fonds pourraient persister. L'ampleur de ses répercussions sur les marchés et l'économie est très incertaine et impossible à prévoir, car elle dépendra de la persistance et de la résurgence du virus, et du resserrement des restrictions par les autorités. Mais si la crise persiste, elle pourrait avoir une incidence négative notable sur les résultats du Fonds.

Au 30 juin 2020, 98,7 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (99,5 % au 31 décembre 2019) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice aurait augmenté ou diminué d'environ 374 242 \$ (360 029 \$ au 31 décembre 2019).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

### Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

# Blockchain Technologies ETF

Au 30 juin 2020		
Devise	Exposition aux devises (\$)*	% de l'actif net
Dollar américain	6 904 463	91,1

\* Montants en dollars canadiens

Au 31 décembre 2019		
Devise	Exposition aux devises (\$)*	% de l'actif net
Dollar américain	6 733 959	93,1

\* Montants en dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 6 895 517 \$ (6 728 401 \$ au 31 décembre 2019) et à 8 946 \$ (5 558 \$ au 31 décembre 2019).

Au 30 juin 2020, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 345 223 \$ (336 698 \$ au 31 décembre 2019), ou 4,6 % (4,7 % en 2019), sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

## Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Puisque le paiement des rachats est principalement effectué après la livraison des parts, le Fonds n'est pas exposé à un risque de liquidité significatif. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à cette fin.

Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

## Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

## Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

**Niveau 1** : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

**Niveau 2** : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

**Niveau 3** : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

## Blockchain Technologies ETF

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période de référence.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2020				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actions</b>				
Actions ordinaires	6 036 815	-	-	6 036 815
Actions privilégiées	-	-	-	-
CAAE	1 448 023	-	-	1 448 023
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>7 484 838</b>	-	-	<b>7 484 838</b>

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2019				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actions</b>				
Actions ordinaires	5 867 703	-	-	5 867 703
CAAE	1 332 877	-	-	1 332 877
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>7 200 580</b>	-	-	<b>7 200 580</b>

Le Fonds détenait un titre classé au niveau 3 au 30 juin 2020, et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant la période close le 30 juin 2020. Ce titre classé au niveau 3 est un titre numérique reçu en tant que dividende en actions; il se négocie dans un système de négociation alternatif qui n'est pas une bourse reconnue. La valeur de ce titre au 30 juin 2020 correspond au dernier cours négocié sur ce système alternatif, moins une décote pour illiquidité totale. La décote appliquée était justifiée par l'incapacité du Fonds à négocier le titre étant donné que celui-ci n'est pas accessible aux investisseurs canadiens. Au 30 juin 2020, si la décote pour illiquidité établie à partir des données d'entrée non observables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur avait augmenté de 50 %, l'actif net du Fonds aurait augmenté d'environ 44 000 \$. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important. Voir la section « Événements postérieurs à la date de clôture » (note 9).

Le tableau suivant présente un rapprochement des placements évalués au moyen de données d'entrée non observables (classés au niveau 3).

	30 juin 2020
<b>Solde à l'ouverture (24 avril 2020)</b>	<b>- \$</b>
Achats	-
Ventes	-
Gain (perte) net réalisé	-
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	-
Transferts vers le niveau 3	-
<b>Solde à la clôture</b>	<b>- \$</b>

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 au 31 décembre 2019. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 au cours des périodes closes les 30 juin 2020 et 2019.

La valeur des actions est basée sur les cours.

# Blockchain Technologies ETF

## Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par segment, par pays et par secteur d'activité. Nous avons mis à jour les données de l'exercice précédent en fonction de la méthodologie de présentation du risque de concentration selon le pays adoptée pour l'exercice actuel. La segmentation de l'indice a été incluse afin de fournir davantage d'information sur les sociétés du segment émergent par rapport à celles du segment à grande capitalisation.

Régions :

Au	30 juin 2020	31 décembre 2019
	% de l'actif net	% de l'actif net
États-Unis	70,4	73,6
Inde	9,0	9,0
Chine	5,1	5,2
Allemagne	5,0	4,2
Canada	4,9	2,1
Afrique du Sud	4,3	5,4
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,3	0,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Segment :

Au	30 juin 2020	31 décembre 2019
	% de l'actif net	% de l'actif net
Segment émergent	55,2	55,4
Segment à grande capitalisation	43,5	44,1
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,3	0,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Segment de marché :

Au	30 juin 2020	31 décembre 2019
	% de l'actif net	% de l'actif net
Technologies de l'information	87,7	85,0
Consommation discrétionnaire	8,1	4,8
Finance	2,9	4,4
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,3	0,5
Services de communication	-	5,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## 7. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 15 décembre. Avant 2019, son année d'imposition prenait fin le 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

## Blockchain Technologies ETF

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds avait des pertes en capital de 4 383 269 \$ pouvant être reportées en avant indéfiniment et portées en diminution de gains en capital futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être déduites des revenus des années ultérieures et ont été reportées en avant comme suit :

Année d'échéance	Montant (\$)
2038	74 754
2039	90 392

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

### 8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 30 juin 2020 et 2019.

### 9. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture de la période, une occasion de négocier le titre de niveau 3 à sa valeur boursière s'est présentée, comme décrit à la note 7. Le titre a donc été vendu à la mi-août à une valeur correspondant à environ 3,4 % de l'actif net au moment de la vente.



### **Siège social**

610 Chartwell Road, Suite 204,  
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télec. : 416 649-4542

Courriel : [info@harvestportfolios.com](mailto:info@harvestportfolios.com)

---

#### **MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.